

Sous la direction de

SABAA KHAN

CATHERINE HALLMICH

# LA NATURE DE L'INJUSTICE

Racisme et inégalités  
environnementales



*écosociété*

**LES DISCRIMINATIONS** que subissent les communautés pauvres, marginalisées ou racisées sont souvent abordées sous l'angle de l'emploi ou du logement. Mais qu'en est-il du fardeau que ces communautés doivent porter en matière d'injustices environnementales? Si l'exploitation de la nature est toujours allée de pair avec l'exploitation des êtres humains, les textes rassemblés dans ce livre explorent les impacts démesurés des changements climatiques et de la pollution sur ces communautés.

Les exemples, aussi bien d'hier que d'aujourd'hui, ne manquent pas. Les concentrations de polluants organiques persistants (POP) sont 2 à 11 fois plus élevées chez les Inuit que chez les personnes vivant dans le sud du Canada. Des dépotoirs ont été implantés à proximité des communautés noires en Nouvelle-Écosse. Le territoire du Québec est constellé de plus de 275 000 titres miniers couvrant une superficie supérieure à celle de la Grèce et de 127 autres pays, empiétant ainsi sur les droits constitutionnels des Autochtones. Les « gens du voyage », en France, sont forcés de vivre dans des aires d'accueil situées proches d'usines et de grands axes routiers. Toutes ces discriminations économiques et raciales ne sont pas le fruit du hasard, elles découlent de systèmes politiques et juridiques fondés sur le capitalisme et le colonialisme.

La justice environnementale est une entreprise qui concerne tous les pays et toutes les générations. Saurons-nous enfin renouer avec la règle sacrée des peuples autochtones selon laquelle « il ne faut pas prendre trop » à la Terre? C'est une question d'équité inter-générationnelle et de responsabilité face à l'avenir.

Avec des textes de Severn Cullis-Suzuki, Sabaa Khan et Catherine Hallmich, David Suzuki, Katsi'tsakwas Ellen Gabriel, Lisa Koperqualuk, Ingrid Waldron, Yvan Pouliot, Jérôme Dupras, May Chiu et Shi Tao Zhang, Breanne Lavallée-Heckert et Jennifer Gobby, Shannon Chief, Rodrigue Turgeon, Naolo Charles, Thibaut Schepman, Noémi Tousignant et Nick Bernards, William Acker, Robert Moyer et Veronica Eady.





## LA NATURE DE L'INJUSTICE



Sabaa Khan et Catherine Hallmich (dir.)

# La nature de l'injustice

Racisme et inégalités  
environnementales

*écosociété*

Coordination éditoriale: Barbara Caretta-Debays  
Assistance éditoriale: Roxanne Locas  
Traductions: Julien Besse, Geneviève Boulanger et Nicolas Calvé  
Révision: Monique Moisan  
Correction d'épreuves: Max Hugny  
Illustration de la couverture: © Jordan Stranger; dir. artistique: Jolin Masson  
Maquette de la couverture: Catherine D'Amours  
Typographie et mise en page: Yolande Martel

© Les Éditions Écosociété, 2023

ISBN 978-2-89719-876-3

Dépôt légal 2<sup>e</sup> trimestre 2023

Ce livre est aussi offert en format numérique.

**Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
et Bibliothèque et Archives Canada**

Les Éditions Écosociété reconnaissent l'appui financier du gouvernement du Canada et remercient la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) et le Conseil des arts du Canada de leur soutien.

Gouvernement du Québec – Programme de crédit d'impôt pour l'édition de livres – Gestion SODEC.

**Canada**

**SODEC**  
**Québec** 



Canada Council  
for the Arts  
Conseil des arts  
du Canada



## TABLE DES MATIÈRES

Note sur l'écriture inclusive et la terminologie . . . . .	11
--	----

### PRÉFACE

Vers un monde équilibré. . . . .	14
----------------------------------	----

*Severn Cullis-Suzuki*

### INTRODUCTION

De l'insécurité à l'interdépendance . . . . .	19
---	----

*Sabaa Khan et Catherine Hallmich*

Que sont la justice environnementale et le racisme environnemental ? . . . . .	27
---	----

### PREMIÈRE PARTIE

#### Perspectives intergénérationnelles

1. Une réflexion personnelle sur la justice environnementale et sociale . . . . .	31
--	----

*David Suzuki*

2. Justice et injustice autochtones, européennes et environnementales . . . . .	40
--	----

*Katsi'tsakwas Ellen Gabriel*

3. Réalités Inuit au Nunavik, disparition des terres et incidence sur la subsistance. . . . .	56
--	----

*Lisa Koperqualuk*

4. **Racisme environnemental dans les communautés afro-néo-écossaises : un héritage de lutte, de résistance et de survie** ..... 68  
*Ingrid Waldron*

DEUXIÈME PARTIE

Au Québec et au Canada

5. **Pollution et santé dans l'Arctique canadien : un survol** ..... 93  
*Yvan Pouliot*
6. **Les villes canadiennes, entre bénéfiques naturels et inégalités environnementales** ..... 110  
*Jérôme Dupras*
7. **Sauver les Quartiers chinois: réécrire l'avenir avec notre communauté** ..... 124  
*May Chiu et Shi Tao Zhang*
8. **Décoloniser la politique de lutte contre les changements climatiques au soi-disant Québec** .... 138  
*Breanne Lavallée-Heckert et Jen Gobby*
9. **L'original a besoin de notre aide: la lutte pour la justice environnementale et l'autodétermination Anishnabe** ..... 151  
*Shannon Chief et Jennifer Gobby*
10. **Haro sur les claims miniers, ces instruments de torture coloniale** ..... 163  
*Rodrigue Turgeon*
11. **Être Noir·e en environnement** ..... 185  
*Naolo Charles*

TROISIÈME PARTIE  
Ailleurs dans le monde

12. Le racisme environnemental en France à travers  
l'exemple de la Martinique, de la Guadeloupe  
et de la Polynésie française . . . . . 199  
*Thibaut Shepman*
13. Les legs environnementaux de l'économie  
de l'arachide au Sénégal . . . . . 208  
*Nick Bernards et Noémi Tousignant*
14. L'accueil des gens du voyage,  
un racisme environnemental. . . . . 226  
*William Acker*
15. Pratiquer la justice environnementale  
aux États-Unis . . . . . 237  
*Veronica Eady et Robert Moyer*
16. Promouvoir la justice climatique dans  
les architectures de paix et de sécurité . . . . . 253  
*Sabaa Khan*
- CONCLUSION
- Une Terre en voie de disparition. . . . . 263  
*Sabaa Khan et Catherine Hallmich*
- À propos des auteur·es . . . . . 269
- Remerciements . . . . . 275



# Note sur l'écriture inclusive et la terminologie

## Féminisation

L'équipe éditoriale n'a pas souhaité consentir à ce que les accords masculins prévalent dans cet ouvrage portant sur la justice. Dans le choix des méthodes de féminisation, un souci a également été porté à l'inclusion des personnes non binaires, qui ont historiquement été effacées de la langue et luttent toujours pour normaliser l'usage de pronoms et de formules permettant de les désigner telles qu'elles sont. Ces considérations ont mené aux choix suivants de formules inclusives dans le genre :

- Lorsque possible sans dénaturer les propos et le style de l'auteur·e, les formulations épïcènes ont été privilégiées dans l'édition de cet ouvrage ;
- Pour les formulations se prêtant mal à l'écriture épïcène ou par souci de limiter les longueurs, le point médian («·») est ajouté à la fin des noms, des adjectifs et des verbes employés au participe passé et suivi des lettres indiquant l'accord féminin applicable. Cette typographie est inclusive non seulement des genres masculin et féminin, mais également des personnes non binaires ;
- Dans le cas des pronoms, les néologismes neutres « iels » et « celleux » permettent d'alléger le texte et, en plus d'exprimer les genres masculin et féminin, sont inclusifs des personnes non binaires.

## Usage et accord des noms de peuples en langue originale

Afin de signifier le respect que l'équipe éditoriale porte aux peuples mentionnés dans cet ouvrage et afin de contrer l'effacement de plusieurs des formes dominantes de savoir, leurs noms, lorsqu'ils sont en français calqués de leur langue originelle, débute par une majuscule même lorsqu'ils sont employés sous forme d'adjectif et demeurent toujours invariables.

Par exemple, le terme « Inuit » est utilisé dans l'esprit de la langue inuktitut. Il est déjà pluriel et ne s'accorde pas selon le genre. Voir Louis-Jacques Dorais, « Rectitude politique ou rectitude linguistique? Comment orthographier "Inuit" en français », *Études Inuit*, vol. 28, n° 1, 2004, p. 155-159.

## Terminologie

- « Soi-disant » Canada et Québec :

Le terme « soi-disant » est utilisé par certain·es auteur·es pour souligner le fait que le pays est situé sur des territoires volés qui n'ont jamais été cédés par les nations autochtones. Celles-ci exerçaient déjà leur souveraineté sur leurs territoires respectifs avant l'arrivée des Européen·nes sur l'Île de la Tortue (nom sous lequel est traditionnellement désignée l'Amérique du Nord dans plusieurs langues autochtones). Ce terme dénonce le processus illégitime de dépossession, de génocide et d'injustices systémiques que le Canada a infligé à l'égard des nations autochtones. Il nous rappelle que l'ordre constitutionnel canadien a été imposé par la force afin de remplacer les ordres juridiques autochtones existants, facilitant ainsi un socle de législation paternaliste qui a mené à des systèmes de tutelle, à une assimilation forcée et à d'autres formes de violence gouvernementale.

- Traduction française du mot « *settler* » (« colon·e ») :

Le mot « *settler* » est couramment utilisé en anglais dans le mouvement de décolonisation et fait allusion aux descendant·es de colon·es volontaires et permanent·es qui bénéficient d'un

État colonial et colonisateur. Puisque l'usage de son équivalent français « colon » n'est pas courant, le terme « allochtone » sera utilisé dans l'ouvrage. Toutefois, il serait urgent et nécessaire au processus de décolonisation de créer un tel usage en français. Cette note est inspirée de Deanne Aline Marie Leblanc, « The Roles of Settler Canadians within Decolonization: Re-Evaluating Invitation, Belonging and Rights », *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, vol. 54, n° 2, juin 2021, p. 356-373.

## PRÉFACE

# Vers un monde équilibré

Severn Cullis-Suzuki

**S**ELON LE PARADIGME actuellement en vigueur, l'« environnement » est une réalité extérieure à nous, humains. Comme si nous pouvions l'envisager séparément de nos corps vivants qui respirent. Comme si l'air était distinct de nos poumons, où des molécules d'oxygène (émises par des plantes !) fusionnent littéralement avec nos alvéoles pour nous maintenir en vie. Comme si les organismes vivants qui nous nourrissent ne faisaient pas partie de nos corps. Comme si l'eau qui circule sur la planète ne faisait pas aussi partie de notre sang et de nos organes à 70 %. Il est carrément faux d'affirmer que l'« environnement » est une réalité qui nous est extérieure. Mais c'est pourtant ce que nous en sommes venu-es à croire.

Dans les cultures autochtones du monde entier, aucun mot ne désigne nommément la notion d'« environnement ». Les êtres humains font partie du monde, et leurs corps en sont l'exemple vivant. L'interprétation que la culture dominante offre de la nature nous coupe de notre monde, notamment pour mieux le dominer. Et la méthode a bien fonctionné : aujourd'hui, en effet, nous dominons bel et bien la Terre. Nous en extrayons des ressources en trop grandes quantités, ce qui nous permet de créer des technologies qui profitent à notre espèce, mais aussi un luxe et une richesse qui dépassent l'imagination – et nos besoins.



Nous avons violemment enfreint la règle sacrée, encore appliquée par des populations autochtones partout dans le monde, en vertu de laquelle « il ne faut pas prendre trop ». En fait, la pratique humaine mondialisée consiste à « prendre le plus possible ». La culture dominante a rompu l'équilibre d'ensemble et bouleversé les lois de la nature. Nous en mesurons aujourd'hui les conséquences, et celles-ci menacent nos propres enfants. Atmosphère détraquée. Sécheresses et inondations. Rivières atmosphériques et ouragans. Feux de forêt et dômes de chaleur. Conflits et insécurité, sur fond de rareté croissante.

Invisible à nos yeux, l'actuel paradigme de la destruction et de la croissance économique sans fin est reconnu par les peuples autochtones. L'écrivain et militant Cri Clayton Thomas-Muller m'a raconté l'histoire du windigo, géant cannibale insatiable qui dévorera le monde si on ne l'en empêche pas. Cette légende offre un enseignement essentiel à la limitation de nos désirs humains d'accumulation, de nos élans d'égoïsme et de cupidité. Elle représente une juste métaphore de la mentalité célébrée par la culture mondialisée qui épuise les ressources de notre planète en dissociant les gens de la Terre et en les privant d'un milieu sain. Les peuples autochtones et les cultures traditionnelles du monde entier racontent des histoires comme celle du windigo depuis des temps immémoriaux – des histoires qui ont guidé leurs choix et se sont avérées essentielles à leur survie.

Pour survivre à l'effondrement des écosystèmes et du climat, notre espèce devra redécouvrir ces récits et garder à l'esprit que le mode de vie qui prédomine aujourd'hui n'est pas l'unique option possible. Cette vision du monde s'est imposée et est en train de détruire les systèmes sur lesquels repose la vie, mais elle ne représente qu'un infime moment d'une riche histoire amorcée il y a des centaines de milliers d'années. Pour trouver la voie qui nous permettra de rétablir l'équilibre, il nous faut humblement prêter l'oreille à d'autres cultures et en tirer les leçons qui s'imposent. Collectivement, il nous faut renouer avec la responsabilité millénaire que porte l'humanité face à l'avenir – une responsabilité à laquelle de nombreuses cultures n'ont jamais renoncé. La survie de nos enfants en dépend.

\*

J'ai longtemps cru que l'humanité était une espèce destructrice. C'est du moins la conclusion que j'avais tirée à l'âge de 17 ans, après avoir passé quelques années à discourir sur la justice intergénérationnelle dans des conférences des Nations unies sur l'environnement. J'en étais venue à croire que prendre trop faisait partie de la nature humaine, que nous étions vouées, comme des bactéries, à dévorer tout le contenu de l'éprouvette. J'étais convaincue que l'humanité n'était qu'un feu de paille dans la grande histoire de l'évolution.

Tout a changé l'année suivant la fin de mes études secondaires, quand j'ai visité le site patrimonial de T'aanuu, sur l'archipel Haïda Gwaii, en Colombie-Britannique. Le contour de cet ancien village couvert de mousse apparaît à qui fixe la forêt du regard. Soudain, l'emplacement des maisons saute aux yeux, et l'histoire du chef Klue se manifeste. Fondée après 1725, cette localité animée comptait 550 habitant-es. Il s'y trouvait de nombreuses habitations, comme en font foi de vieilles photos en noir et blanc montrant 14 maisons longues et plus de 30 mâts funéraires.

Alors que nous marchions à travers ses vestiges, nous avons porté notre regard vers la plage. La marée était basse. Le gardien des lieux m'a invitée à observer la cuvette intertidale de la pointe. On y apercevait cinq amoncellements de pierres où se réfugiaient des pieuvres *naw*. J'avais devant moi un aquarium – ou un frigo – dans lequel les gens pouvaient aller chercher, à marée basse, une pieuvre pour le dîner. Arrivé-es au bord de l'eau, nous nous sommes emparé-es de quelques oursins et d'autres fruits de mer également présents en abondance. « Très bien, mais est-ce que c'était comme ça quand des gens vivaient ici ? » ai-je demandé. La réponse du gardien m'a étonnée : « Oui, bien sûr. On récoltait la nourriture en rotation pour permettre la régénération, alors on trouvait toujours quelque chose. » J'étais stupéfaite d'apprendre que des gens avaient utilisé leur cour de façon adéquate – qu'ils avaient coexisté avec leur écosystème sans épuiser la source de leur nourriture. Ce village a prospéré pendant 150 ans. Aujourd'hui, ladite cour est encore un riche écosystème, comme autrefois.

Mais l'histoire de ce village ne s'arrête pas au refuge des pieuvres *naw*. Deux dépressions de terrain recèlent des fosses communes. Dans chacune d'elles reposent une cinquantaine de défunt·es, comme si on avait manqué de bras pour les enterrer dans des tombes individuelles et pratiquer le rituel funéraire traditionnel. Avec des taux de mortalité de plus de 90 %, l'épidémie de variole de 1862 a ravagé les collectivités de la région et contraint les survivant·es de dizaines de villages à se relocaliser à Skidegate et à Old Massett. Au moment où la peintre Emily Carr a séjourné sur les lieux, en 1912, il ne s'y trouvait plus un·e seul·e habitant·e. De toute évidence, l'extraordinaire histoire de T'aanuu et de sa relation avec son écosystème avait été supplantée par un autre récit, colonial celui-là.

Vingt ans plus tard, je constate que cette découverte du village de T'aanuu a grandement influencé ma conception de la relation entre la famille humaine et son environnement. J'en suis venue à comprendre que de nombreuses civilisations ont entretenu des rapports beaucoup plus équilibrés que les nôtres avec la nature. En fait, pendant la plus grande partie de ses 200 000 années d'existence, l'espèce humaine a observé des principes et maintenu des pratiques qui l'empêchaient de perturber cet équilibre. Parmi les principes les plus fondamentaux des peuples qui dépendent du territoire figure la nécessité de « ne pas prendre trop ».

\*

Ma rencontre avec un riche héritage de pratiques durables à T'aanuu a bousculé mes préjugés, empreints de cynisme, sur la nature humaine. Ma culture avait borné mon imaginaire. J'ai compris que l'idée de croissance infinie et la cupidité, perpétuées par l'économie dominante, n'avaient rien de naturel. Diverses conceptions des écosystèmes naturels et sociaux permettent de repousser les limites de l'imaginaire mondialisé. Ces modes de vie démontrent que privilèges et responsabilités doivent toujours aller de pair et que nous pouvons concrétiser le meilleur de nous-mêmes en prenant soin les un·es des autres et de nos écosystèmes. Sans ces récits différents, les nôtres

resteront à la merci d'agent-es de l'État au service de milieux d'affaires qui nous isolent les un-es des autres et de notre monde. Notre récit se résumera à l'injustice, à l'exploitation et à la souffrance.

Des scientifiques affirment que nous vivons une crise existentielle historique. Nous devons nous demander de quelle histoire de l'humanité nous voulons être les acteur·trices. Nos possibilités d'agir positivement sur le récit de l'extinction de masse et du bouleversement du climat s'amenuisent rapidement. Les textes réunis dans ce livre explorent les conséquences du récit qui prédomine aujourd'hui et mettent en lumière la dure réalité de l'injustice environnementale en divers lieux, dans diverses cultures et à diverses époques. Ils nous mettent au défi de réfléchir à d'autres possibilités d'avenir.

La justice environnementale est une entreprise qui concerne tous les pays, toutes les générations et toutes les espèces. Elle englobe la justice pour les générations futures, la justice pour la Terre (pour les espèces que nous déplaçons et les habitats que nous détruisons au nom de la croissance et du désir de luxe) et la justice entre nous. Cette dernière implique de corriger des déséquilibres passés et actuels ainsi que de respecter les peuples et les cultures qui observent et protègent les lois de la nature. Je me bats pour la justice environnementale non pas par devoir moral, mais parce qu'il s'agit d'une question de survie.

*(Traduit de l'anglais par Nicolas Calvé)*

l'environnement. Il est né sur le territoire non cédé Anicinape Aki qu'il habite toujours, en Abitibi.

**Ingrid Waldron** est professeure et titulaire de la chaire HOPE sur la paix et la santé à l'Université McMaster. Ses travaux portent, entre autres, sur le racisme environnemental et les inégalités liées au changement climatique. Elle est l'auteure de *There's Something in the Water: Environmental Racism in Indigenous and Black Communities* (Black Point, Fernwood, 2018), qui a donné lieu à un documentaire Netflix du même nom en 2020. Elle a fondé et dirige le projet Environmental Noxiousness, Racial Inequities and Community Health et la Coalition canadienne pour la justice environnementale et climatique.

**Shi Tao Zhang** est impliquée dans le mouvement pour la justice climatique depuis 2019 et fait actuellement partie de la Coalition étudiante pour un virage environnemental et social, un collectif de mobilisation étudiante panquébécoise. Elle étudie en droit à l'Université McGill et travaille à temps partiel au Laboratoire conscience climatique de la Fondation David Suzuki. Immigrante de première génération, elle est passionnée par les droits humains, la justice sociale et la mobilisation communautaire.